

CET Montreux-Veytaux

Sondage concernant la sécurité routière aux abords des écoles : Résultats & analyse



Élaboré par le ¼ parents
07/06/2023

1. Introduction

Dans le cadre des activités du Conseil d'Établissement de Montreux-Veytaux (CET), sur proposition du quart-parents, un questionnaire concernant la sécurité routière aux abords des différentes écoles a été envoyé en 2022 à tous les parents¹ (Voir annexe).

La présente note traite et analyse les résultats des 1185 questionnaires reçus.

Près de 200 questionnaires n'ont pas pu être exploités, soit parce que la partie « sécurité routière » n'a pas été remplie, soit parce que les réponses étaient incohérentes ou inexploitables.

Néanmoins, avec 971 questionnaires exploitables, l'engouement auprès des parents est jugé bon et suffisamment représentatif pour permettre une analyse objective.

2. Méthodologie

Le dépouillement a nécessité plusieurs soirées au premier trimestre 2023 avec plusieurs membres du CET. En vue du dépouillement, les questionnaires ont été répartis en fonction des lieux géographiques et/ou collèges concernés.

La manière de traiter et de présenter les résultats a été assez disparates entre les dépouilleurs. De plus, l'exercice de traiter les résultats strictement par collège n'a pas toujours pu être mené de manière rigoureuse, pour les raisons suivantes :

- 1) Parfois, aucune coche n'a été faite par les parents pour spécifier le collège concerné. Des tentatives de rattachement à un collège ont été faites, notamment lorsque le questionnaire n'était pas rempli de manière anonyme et que le parent était connu du dépouilleur.
- 2) Dans approximativement une centaine de cas, plusieurs coches ont été faites pour des collèges différents (parents ayant des enfants dans 2 ou même 3 collèges différents). L'appréciation a été faite au choix du dépouilleur, soit pour le collège le plus grand, soit sans considérer de distinction précise entre deux collèges.

Ce dernier cas de figure concerne les collèges de Vinet et Clarens-Gare ainsi que les collèges de Collonge et Veytaux, qui seront traités de manière regroupée par la suite.

- 3) Parfois, même lorsque la case NON a été cochée concernant les besoins d'amélioration de la sécurité, les propositions de mesures ont tout de même été cochées et ont généralement été prises en compte. Ce NON a donc compté comme un OUI.

Malgré ces imprécisions, qui peuvent sans doute induire des biais de l'ordre de quelques pourcents, des tendances globales et par collège assez claires ont pu être observées et sont présentées par la suite.

¹ Ce questionnaire contenait également une autre question : celle de l'octroi d'un congé supplémentaire par le CET, qui a recueilli 71.1% de oui et qui a abouti sur l'octroi d'une demi-journée de congé le mercredi matin avant l'Ascension, et ce dès l'année 2023.

3. Résultats

3.1 Appréciation globale

Voici un aperçu, par collège, du nombre de questionnaires reçus en retour

Collèges	nb de réponses	classes	cycle et degrés	taux de réponse /classe
Gare 33	235	32	7P à 11S / ER	7,3
Vinet / Clarens-Gare	336	32	Primaire	10,5
Rambert	139	24	Primaire / secondaire	5,8
Chailly	77	6	Primaire	12,8
Etraz	75	12	Cycle 1 / Cycle 2	6,3
Vernex	44	9	Cycle 2	4,9
Glion	7	1	Cycle 1	7,0
Chernex	81	7	Cycle 1 / Cycle 2	11,6
Collonge / Veytaux	60	8	Cycle 1 / Cycle 2	7,5
Brent	15	1	Cycle 1	15,0
TOTAL / Moyenne	1069	132		8,1

Ce tableau indique le nombre de questionnaires avec une réponse oui ou non et appelle les quelques commentaires suivants :

Les parents de Vinet/Clarens-Gare, Chailly, Chernex et Brent ont particulièrement bien répondu (taux de réponses par classe supérieur à 10, en vert). Cela correspond souvent à un degré primaire ou cycle 1, où les enfants sont plus jeunes et les parents ont probablement été plus sensibles à la question de la sécurité.

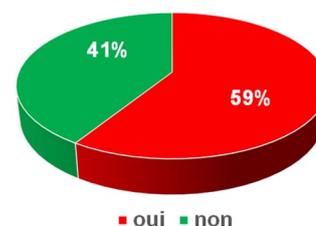
Généralement, les établissements avec un grand nombre de classes ont un taux de réponses plus bas. Le collège de Vernex est celui avec le taux de réponse le plus bas (inférieur à 5 questionnaires/classe, en rouge)

A Glion, sur les 7 réponses reçues, seules 2 ont répondu oui pour l'amélioration de la sécurité. Il conviendra dès lors d'accorder une importance toute relative aux résultats concernant ce collège.

En moyenne, 8 questionnaires par classe ont été reçus. Avec des classes d'approximativement 20-24 élèves, cela fait un taux de réponse situé entre 30 et 40%, ce qui paraît plutôt bon.

Au final, en considérant l'ensemble des questionnaires reçu avec réponse oui/non donnée, on voit que :

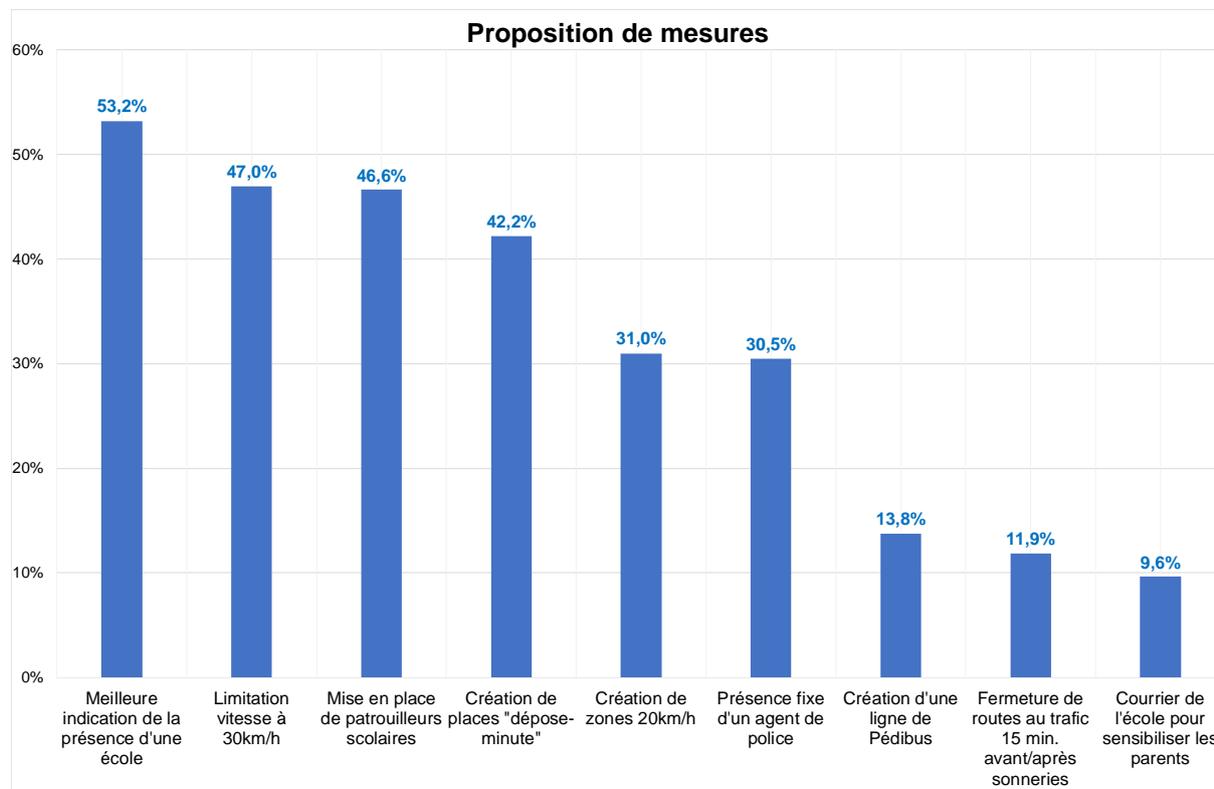
- ⇒ **59% recommandent d'améliorer la sécurité**
- ⇒ 41% estiment que ce n'est pas nécessaire



Ce premier résultat montre d'emblée que la sécurité aux abords des écoles n'est pas jugée satisfaisante par une majorité de parents.

Parmi le choix de mesures proposées et toujours de manière générale, voici les mesures jugées les plus pertinentes.

Pour rappel, il était possible de cocher autant de cases que souhaité (cumul possible).



Une première catégorie de mesure recueille près de la moitié d'avis favorables (de 42.2% à 53.2%). Quatre mesures sont concernées. Il s'agit dans l'ordre décroissant (la mesure la plus citée en premier) :

1. **Meilleures indications** de la présence d'une école pour un ralentissement de tous les véhicules (par ex. panneaux lumineux clignotants et bruyants, marquage au sol, gendarmes couchés)
2. Limitation permanente de la vitesse à **30km/heure** aux abords des collèges, en conservant les passages piétons
3. Présence d'un **patrouilleur** scolaire (un élève du secondaire ou un parent) pour faire traverser les élèves à certains endroits
4. Places de « **dépose-rapide/dépose-minute** » permettant de s'arrêter très peu de temps en restant au volant de la voiture, le temps que l'enfant attache lui-même sa ceinture de sécurité (cela suppose d'arriver un peu après que l'enfant soit sorti de l'école)

Deux types de mesures proposées convainquent approximativement un tiers des avis :

5. Création de zones de rencontres permanentes aux abords des collèges, où la vitesse serait limitée à **20km/heure** et les piétons serait prioritaires
6. Présence systématique et fixe d'un agent de **police** pour sensibiliser les « parents-taxis » au fait qu'il ne faut pas se parquer aux alentours des collèges

Enfin, trois mesures ne rencontrent pas un fort succès auprès des parents, avec seulement 10% à 15% d'avis favorables :

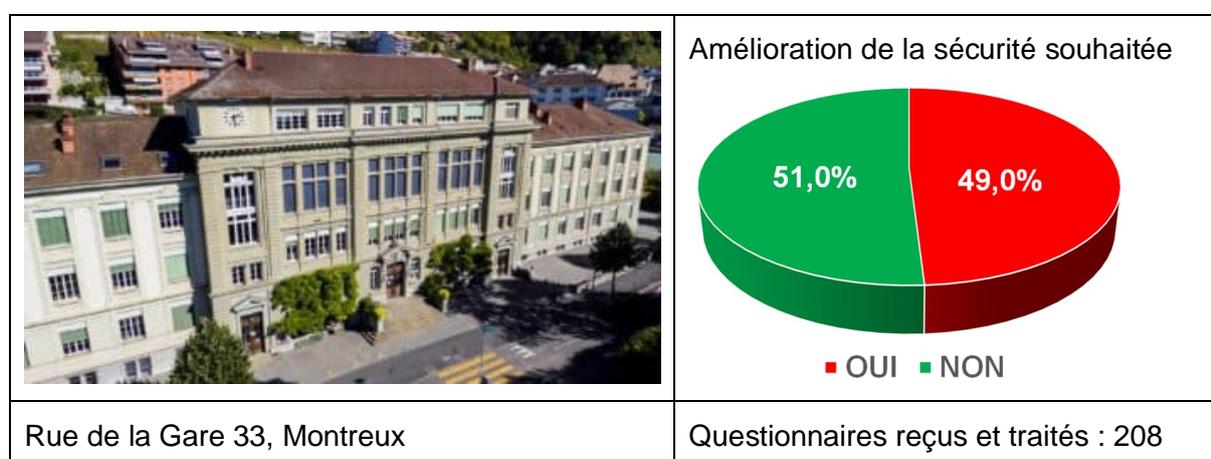
7. Création de lignes de **Pédibus** (un parent amène un groupe de plusieurs enfants à l'école et il y a des tournus organisés)
8. **Fermeture** de certaines routes au trafic motorisé 15 minutes avant/après les sonneries d'école
9. **Courrier** des directions scolaires pour sensibiliser les « parents-taxis » et qui mentionne également les parkings publics à disposition dans les environs

Certaines de ces mesures sont générales et applicables à l'ensemble des collèges, tandis que d'autres sont plus spécifiques pour l'un ou l'autre collège en particulier.

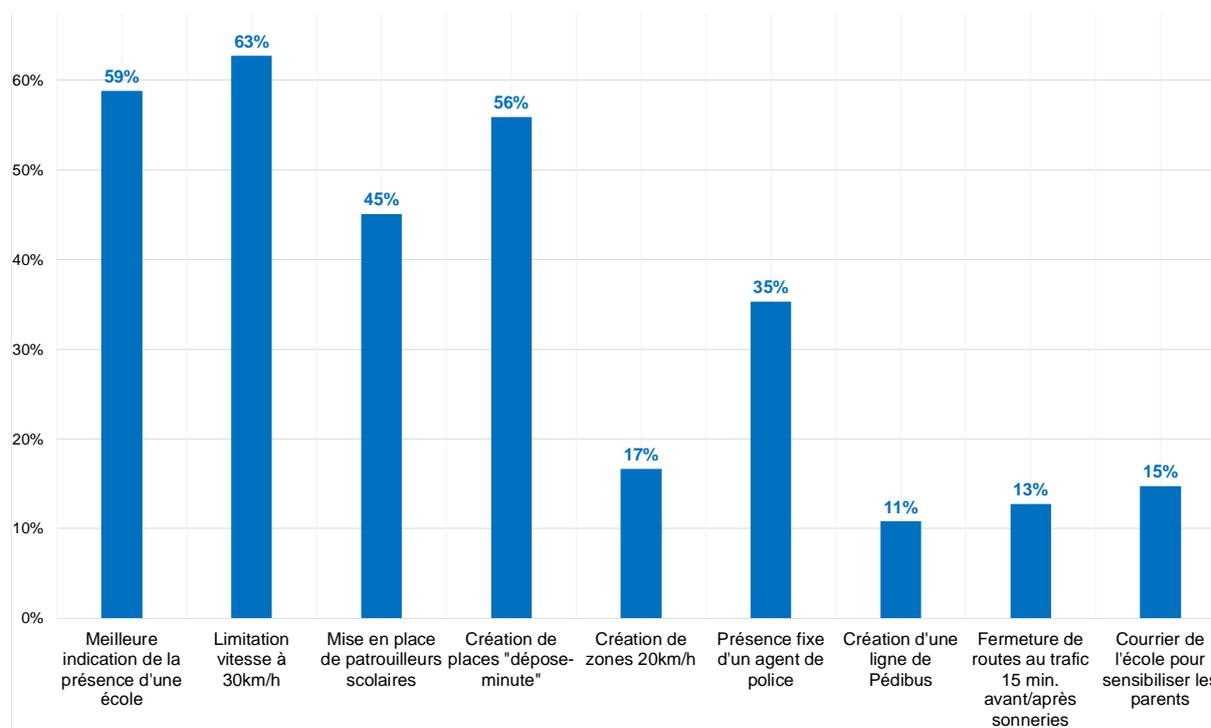
L'analyse par collège est effectuée ci-après, en gardant graphiquement dans le même ordre les mesures 1 à 9, afin d'apprécier les particularités du collège analysé.

3.2 Appréciation par collège

3.2.1 Collège de Gare 33 (Montreux-Est)



Résultats concernant les propositions de mesures (102 OUI)



Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

- Partie entre le collège Av. Gare 33 (Montreux-Est) et Av. Gare 28 (collège de Vernex)
- Trottoir en face du Point : très dangereux, voir photo ci-dessous².



⇒ Limitation à 30 km/h comme première mesure envisagée

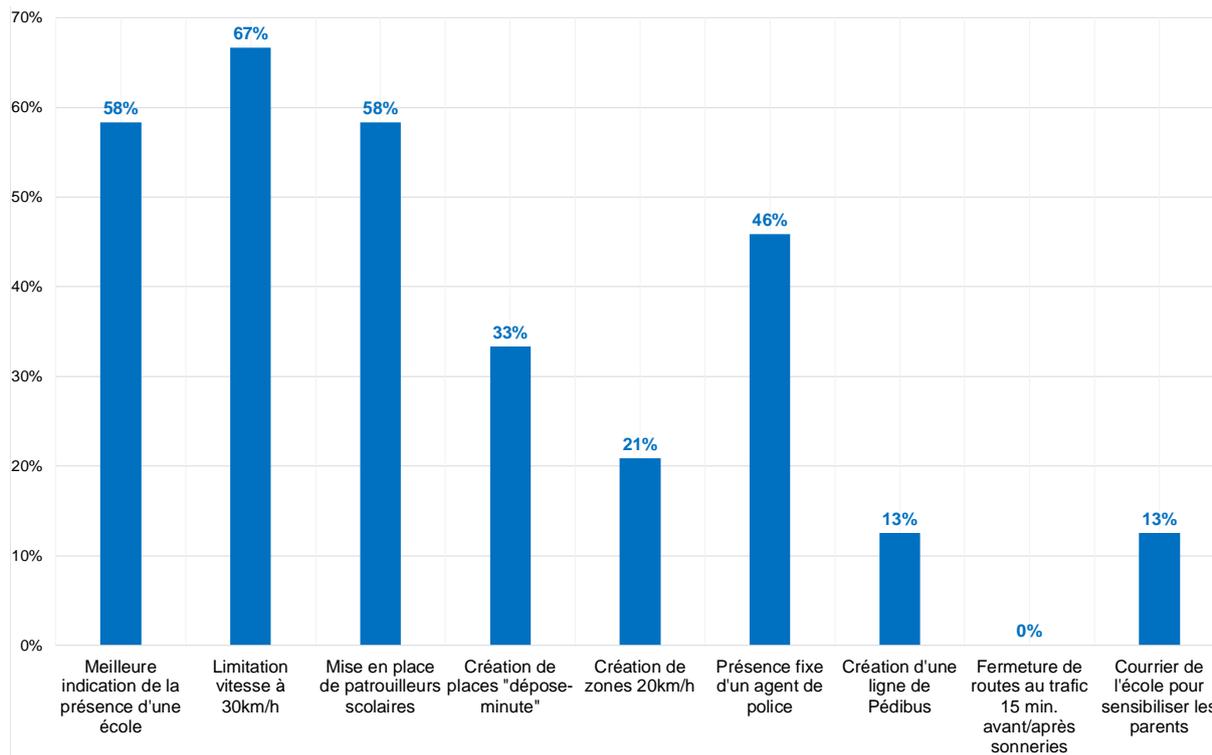
⇒ La meilleure indication et la dépose minute recueillent également plus de la moitié d'avis favorables.

3.2.2 Collège de Vernex

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p> <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>OUI</td><td>82,8%</td></tr><tr><td>NON</td><td>17,2%</td></tr></tbody></table> <p>■ OUI ■ NON</p>	Réponse	Pourcentage	OUI	82,8%	NON	17,2%
Réponse	Pourcentage						
OUI	82,8%						
NON	17,2%						
<p>Rue de la Gare 28, Montreux</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 29</p>						

² Un courrier de mai 2023 de l'ASR aux parents d'enfants effectuant le parcours Vernex – APEMS à Etraz mentionne la dangerosité de ce passage.

Résultats concernant les propositions de mesures (24 OUI)



Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

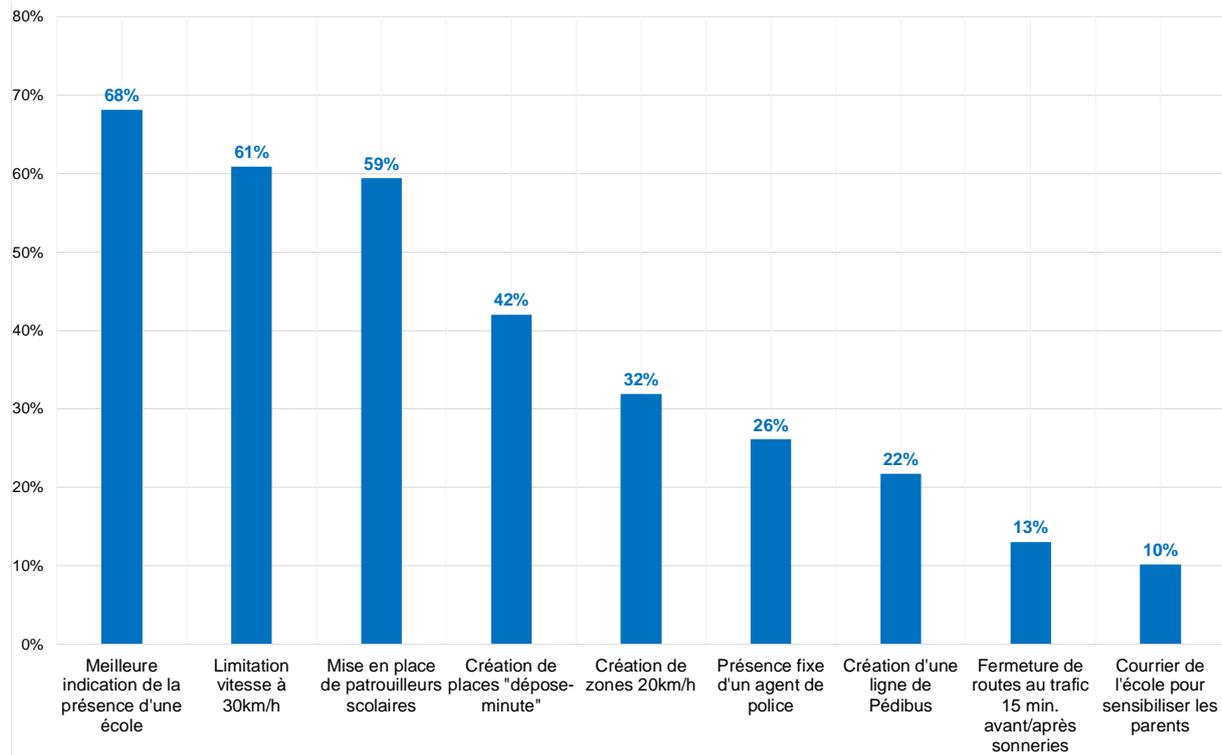
- Avenue de Belmont : pas de trottoirs, pas utilisable pour les piétons.
 - Mettre des radars, gendarmes couchés sur la descente depuis l'av. de Belmont
 - Av. de Belmont passe inutilisable pour les piétons bien qu'il y ait un espace, ceci oblige à faire un détour par la gare puis remonter vers l'Avenue, par très pratique il pas pour ceux qui habitent du côté de l'ancien hôpital, sinon prendre le bus masi aps très pratique il passe toutes les 20 min
- ⇒ Limitation à 30 km/h comme première mesure envisagée
- ⇒ La meilleure indication et les patrouilleurs scolaires requillent également plus de la moitié des avis exprimés.

A relever que pour le collège de Vernex, seul ¼ des questionnaires reçus n'ont coché que la case Vernex. Les résultats de Vernex sont donc très fortement influencés par les résultats des autres collèges du centre (Collèges Gare 33 et Etraz).

3.2.3 Collège d'Etraz

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p> <p>■ OUI ■ NON</p>
<p>Rue des Alpes 28, Montreux</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 82</p>

Résultats concernant les propositions de mesures (70 OUI)



Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

- Le passage piéton à la rue industrielle est dangereux: les voitures vont trop vite.
- Rue industrielle entre Scoubidou et le parking voiture qui roulent sur le trottoir
- Rue pavé de l'église catholique devrait être interdite depuis Scoubidou
- Av. des Alpes aux alentours de l'entrée d'Etraz: certains voitures ne s'arrêtent pas du tout
- Passage piéton à l'Av. Alpes sans patrouilleur
- Corsaz et industriel: trottoir absent et passage dangereux, devant al Cilento, il manque le trottoir et/ou passage piéton / Rue de la Corsaz et rue Industrielle manque un trottoir et un passage piéton virage dangereux devant le restaurant Al Cilento
- Ajout de feux pour traverser le passage piéton de la rue industrielle
- Feux pour piétons aux abords d'Etraz
- trop de trafic, mettre des ralentisseurs et des panneaux indicateurs de vitesse aux abords d'Etraz
- Av. des Alpes aux alentours de l'entrée d'Etraz: certaines voitures ne s'arrêtent pas du tout
- Passage piéton entre la rue industrielle et la rue d'Etraz
- Aux abords de la coccinelle, trottoirs étroits
- Passage à niveau à la rue de l'ancien stand, il faudrait ajouter un trait de peinture pour que les enfants comprennent que la route n'est pas le trottoir.
- Rue industrielle: passage piéton rue du marché / rue de la Gare: manque de visibilité grave. Ajout de feux pour traverser le passage piéton de la rue industrielle
- Passage piéton en bas rue du marché avec Av. des Alpes : pas de visibilité, place de parc à moins de 3m du passage piéton (voir photos ci-dessous)

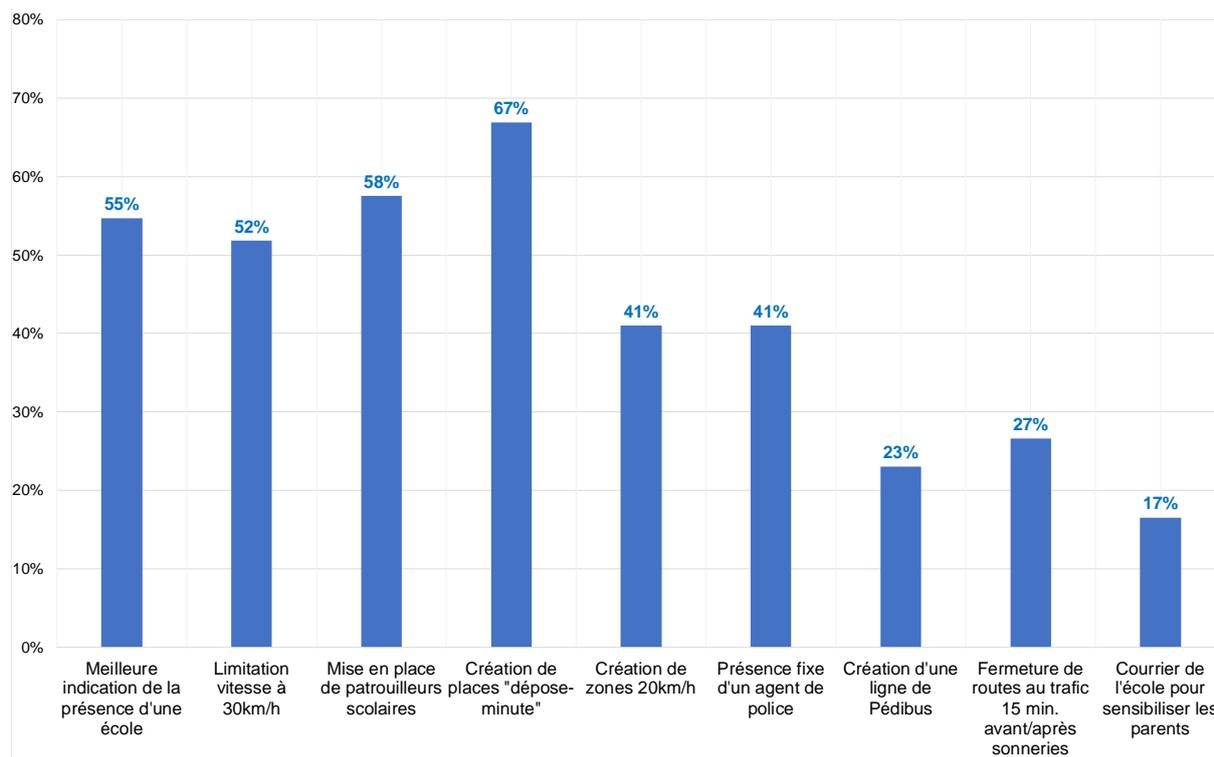


- ⇒ Meilleure indication de la présence d'une école comme mesure clairement souhaitée
- ⇒ La limitation à 30 km/h et les patrouilleurs scolaires recueillent également plus de la moitié d'avis favorables.
- ⇒ De nombreux tronçons et passages piétons aux alentours sont jugés dangereux ou problématiques.

3.2.4 Collèges de Vinet & Clarens-Gare

		<p>Amélioration souhaitée</p> <p>■ OUI ■ NON</p>
<p>Av. Alexandre Vinet 11, Clarens</p>	<p>Rue du Collège 24</p>	<p>Questionnaires: 224</p>

Résultats concernant les propositions de mesures (139 OUI)



Pour rappel, les deux collèges sont déjà en zone 30 km/h.

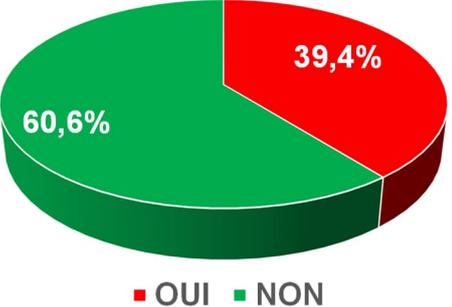
Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

- Rues dangereuses: Vinet, Léman, Châtelard, Gare, Belmont (cité 51 fois)
- Vinet devant les sorties (cité 39 fois – voir photo)
- Poste/Gare Clarens/Ch.Muraz (cité 9 fois)
- Non-respect du 30 kms/h (cité 5 fois)
- Non-respect des passages piétons (cité 13 fois)
- Insécurité vers les archives (cité une fois)
- Parcage sauvage (trottoirs, cité 6 fois)
- Autres mesures citées une fois :
 - buissons hauts qui cachent la visibilité des piétons rue Gambetta
 - passage piéton peu visible à causes des voitures parkées
 - mettre radar route de Chailly
 - création d'un parking 15 minutes
 - trop de parents-taxi
 - mettre plus de passages piétons.

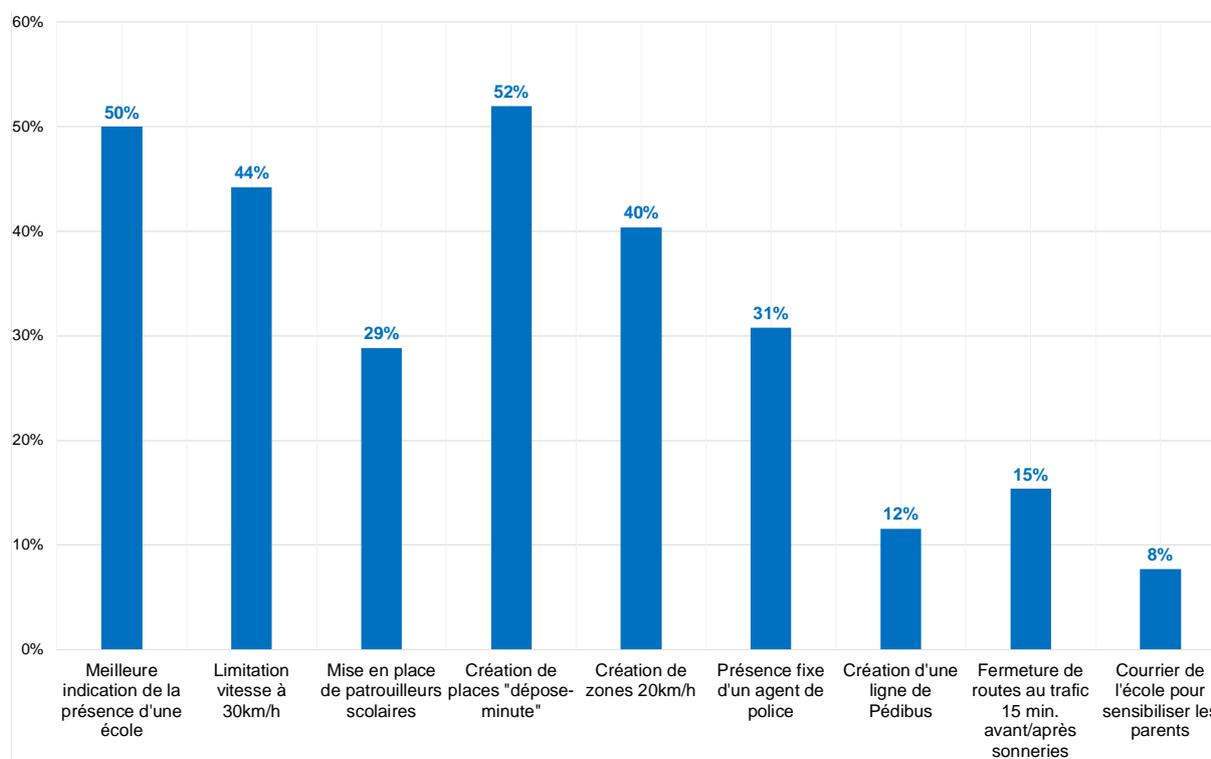


- ⇒ Dépose-minute comme première mesure souhaitée
- ⇒ Les trois autres mesures que sont la meilleure indication, les patrouilleurs scolaires et la limitation à 30 km/h (malgré que cela soit déjà à 30 km/h – peut-être c'est pour confirmer que cette mesure existante est nécessaire) recueillent également plus de 50% d'avis favorables.

3.2.5 Collège de Rambert

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p>  <p>■ OUI ■ NON</p>
<p>Adresse : Chemin Des Vignes 12, Clarens</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 132</p>

Résultats concernant les propositions de mesures (52 OUI)



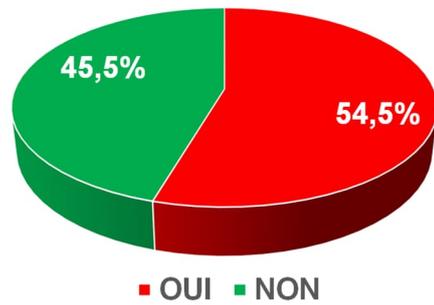
Pour rappel, le collège est déjà en zone 30 km/h.

Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

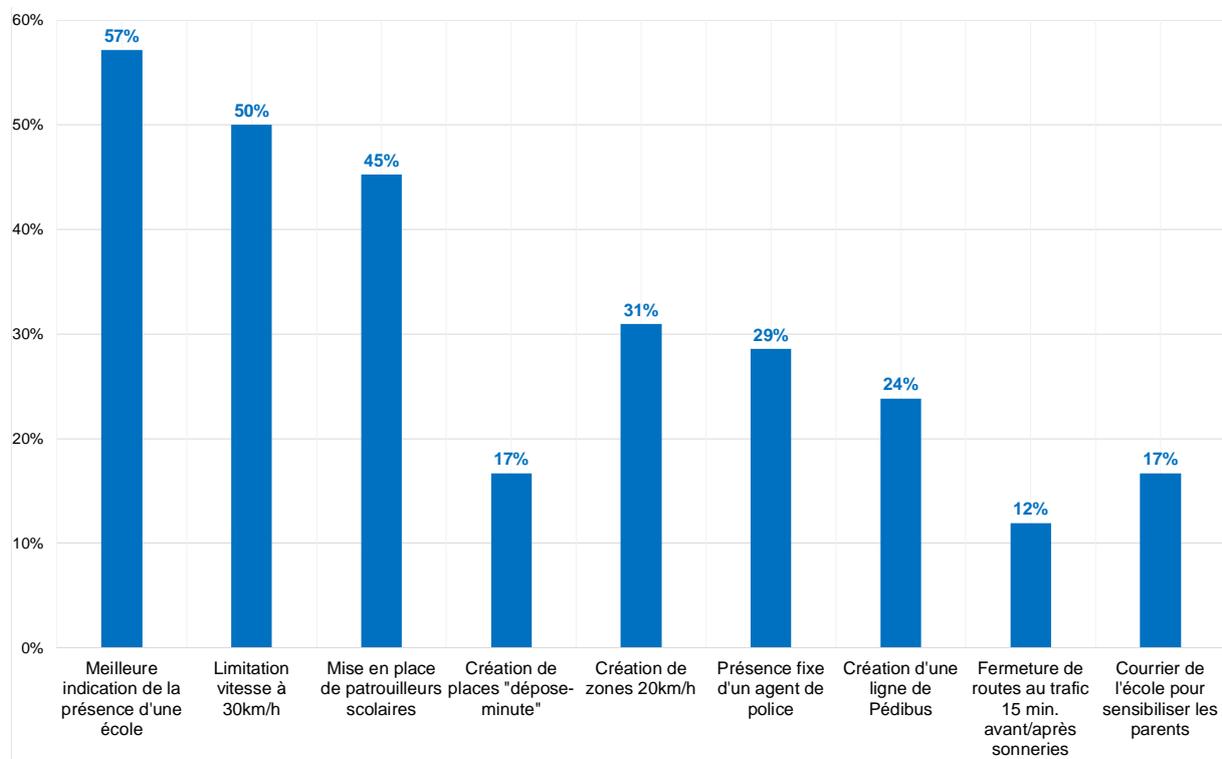
- Av. du Chatelard, des élèves de Rambert descendent en trottinette à toute vitesse sur le trottoir en bousculant les piétons, mon enfant qui venait de Vinet s'est fait renverser => patrouiller ou feux.
 - Le croisement Mayor-Vautier - Grammont et Vauderes il devrait y avoir des feux
 - Les alentours de l'école Rambert
- ⇒ Pas de mesure clairement plébiscitée, la dépose-minute et une meilleure indication de la présence d'une école recueillent tout juste la moitié d'avis favorables.

3.2.6 Collège de Chailly

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p>
<p>Adresse : Chemin des Ecoliers 9, Chailly</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 77</p>



Résultats concernant les propositions de mesures (42 OUI)



Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

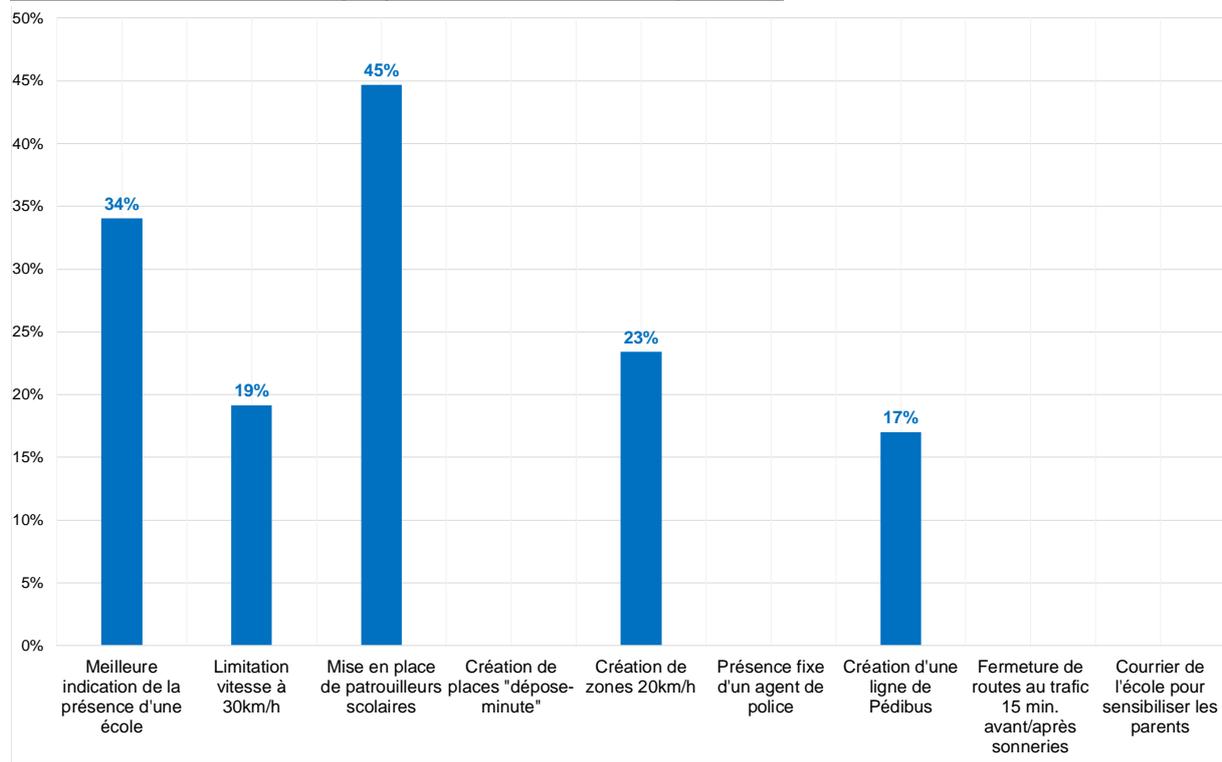
- beaucoup de trafic le matin à 8h, beaucoup d'élèves traversent hors passage piéton
 - Pas de voitures sur le chemin des écoliers / trop de voitures dans la cour
 - La rue des écoliers: les voitures y circulent très vite (**Rue citée 12 fois – voir photo Google – marque rouge**)
 - Croisement entre la Minjarde et crépon, les voitures vont trop vite
 - Sortie du garage qui est à côté de l'école / passage pour piétons juste devant l'école
 - Ch. De Baugy et rte de Chailly, Ch. De Mme de Warens dangereux
 - Rte de la Saussaz passage piéton après le rond-point (manque de visibilité, cité 3 fois)
 - Ch. Écoliers et ch. Minjarde
 - Rte des châtaigniers. Les véhicules d'entreprises se parquent sur le trottoir
- ⇒ Une meilleure indication d'une école comme première mesure citée.
- ⇒ La seconde mesure à avoir la moitié d'avis favorable est la zone 30 km/h.
- ⇒ La rue des écoliers est souvent citée comme tronçon dangereux .



3.2.7 Collège de Chernex

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p> <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>OUI</td><td>63,6%</td></tr><tr><td>NON</td><td>36,4%</td></tr></tbody></table> <p>■ OUI ■ NON</p>	Réponse	Pourcentage	OUI	63,6%	NON	36,4%
Réponse	Pourcentage						
OUI	63,6%						
NON	36,4%						
<p>Rte de l'Arzillière 6</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 77</p>						

Résultats concernant les propositions de mesures (49 OUI)

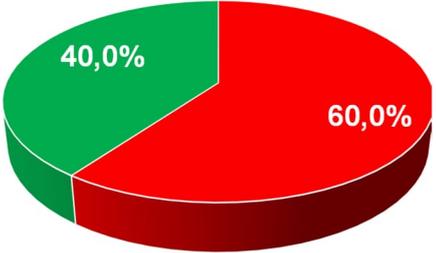


Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

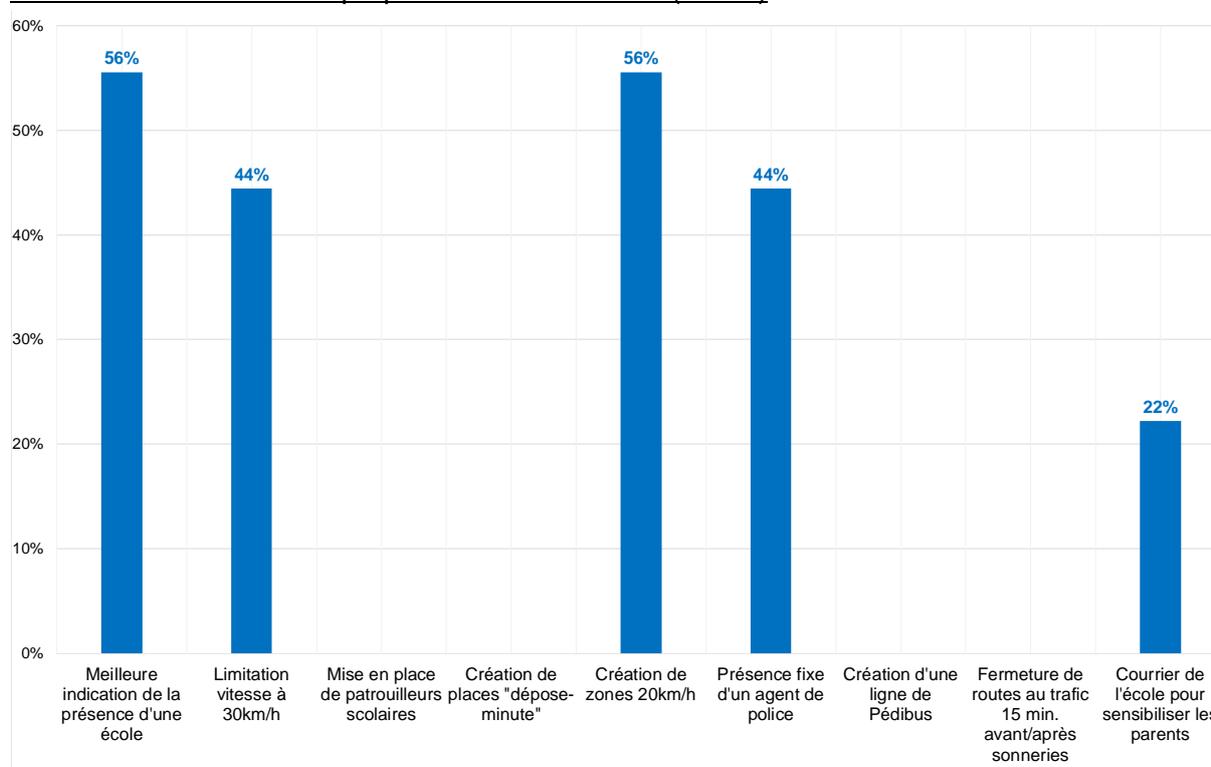
- Beaucoup de trafic le matin à 8h, beaucoup d'élèves traversent hors passage piéton
- Route Fin de Caux (pas de trottoirs, citée 10 fois)
- Route des 2 Fontaines (pas de trottoirs, citée 9 fois)
- Route du Vieux Four (citée 6 fois)
- Route de l'Arzilière (derrière l'école, citée 5 fois)
- Route en dessous de l'école (carrefour, cité 5 fois)
- Rte cantonale et 2 chemins secondaires relient Sonzier à Chernex mais aucun des 3 n'a de trottoir ou de ligne jaune délimitant un espace pour les piétons. Accompagnés ou non les enfants marchent sur la rte sans protection
- Autres mesures ou remarques, citées une fois :
 - Mettre passage piétons dans la zone 30 km/h
 - Mettre les places de parking pour 2h au lieu de 10h
 - Zone 30 km/h non respectée
 - Faire des rues à sens uniques
 - Ajouter un passage piétons entre le tunnel de l'école et le parking
 - Ajouter une passage au bout du parking (descentes escaliers)
 - Suppression dépose-minute.

⇒ Les patrouilleurs scolaires sont cités comme première mesure souhaitée et représentent moins de la moitié des avis.

3.2.8 Collège de Brent

	<p>Amélioration de la sécurité souhaitée</p>  <p>■ OUI ■ NON</p>
<p>Chemin de Chantey 39</p>	<p>Questionnaires reçus et traités : 15</p>

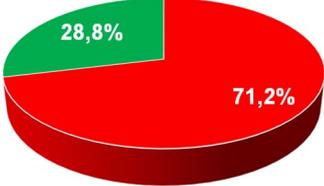
Résultats concernant les propositions de mesures (9 OUI)



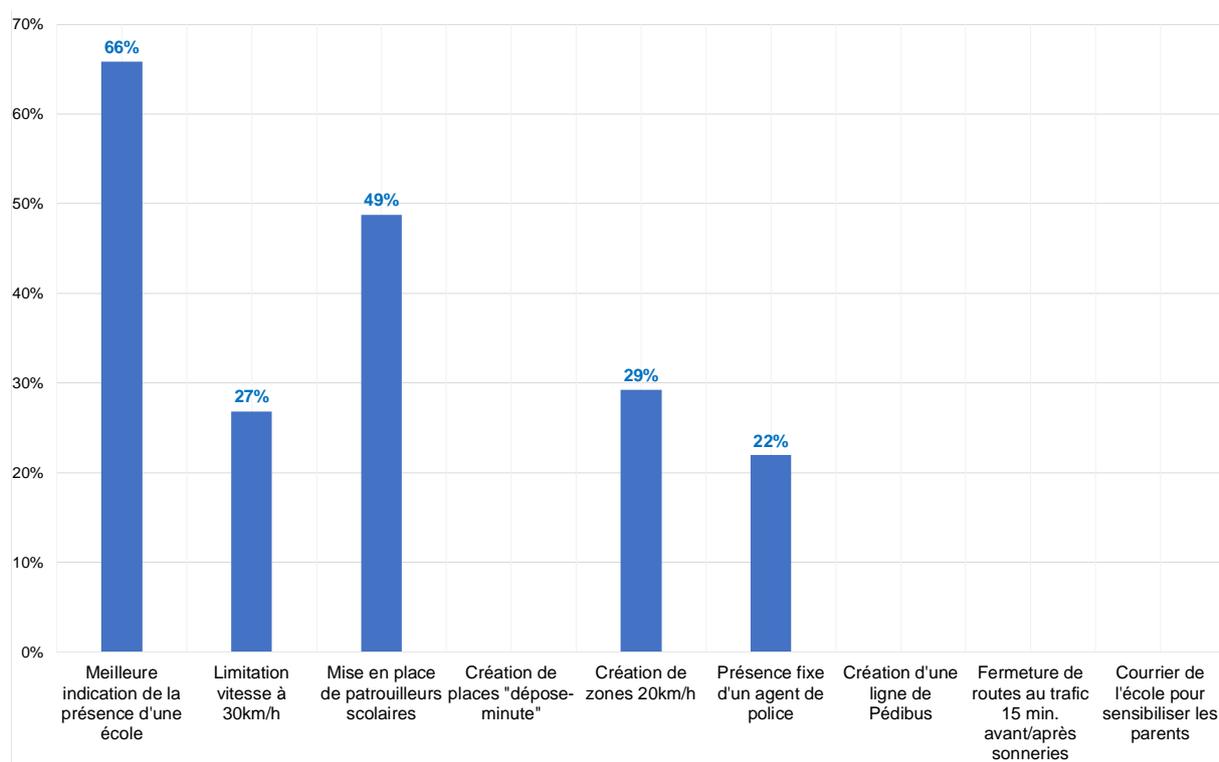
Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

- Chemin du Chantey 20 (cité 2 fois)
- Confluence entre route de la Chapelle et Route du cheval Blanc (cité 2 fois)
- Route du Cheval Blanc (cité 2 fois)
- Passer à 20 km/h dès le n° 20
- Mettre des passages piétons dans le village
- ⇒ Zone 20 km/h et meilleure indication d'une école comme deux premières mesures souhaitées, à plus de 50% des avis.
- ⇒ Les autres propositions sont inférieures à 50%.

3.2.9 Collèges de Collonge et de Veytaux

		<p>Amélioration souhaitée</p>  <p>■ OUI ■ NON</p>
<p>Av. de Collonge 30</p>	<p>Rue du They 1</p>	<p>Questionnaires: 59</p>

Résultats concernant les propositions de mesures (42 OUI)

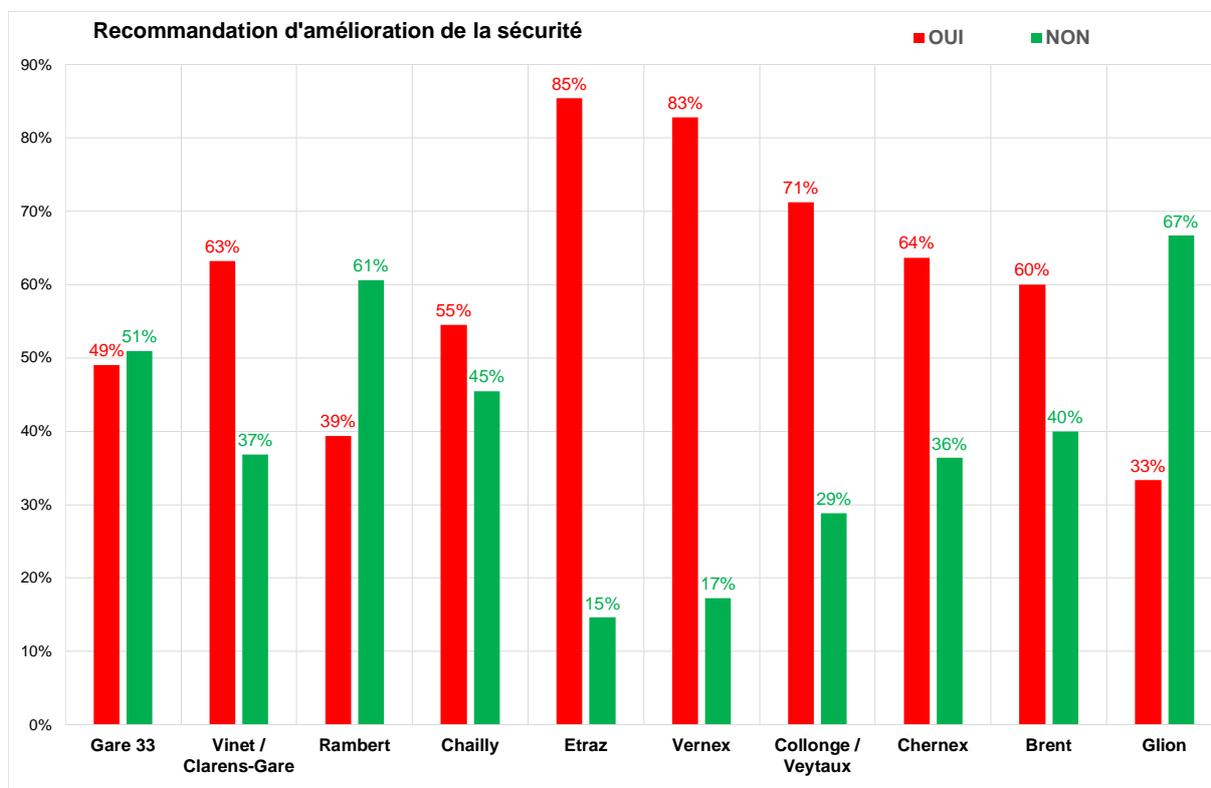


Tronçons dangereux ou problème / risque perçu

- Av. de Collonges 30 (en face de l'école)
- Zone 30 km/h non respecté
- Av. de Collonges 14
- Passage piéton de la Veraye (caché par les voitures parkées)
- Av. de Chillon 70
- Installer un feu de circulation (cité 6 fois)
- Mettre un gendarme couché (cité 5 fois)
- ⇒ Meilleures indication de la présence d'une école clairement comme première mesure souhaitée
- ⇒ Les autres mesures recueillent moins de la moitié d'avis favorables.

4. Synthèse

Le graphique ci-dessous résume le pourcentage de recommandation d'amélioration de la sécurité pour l'ensemble des collèges :

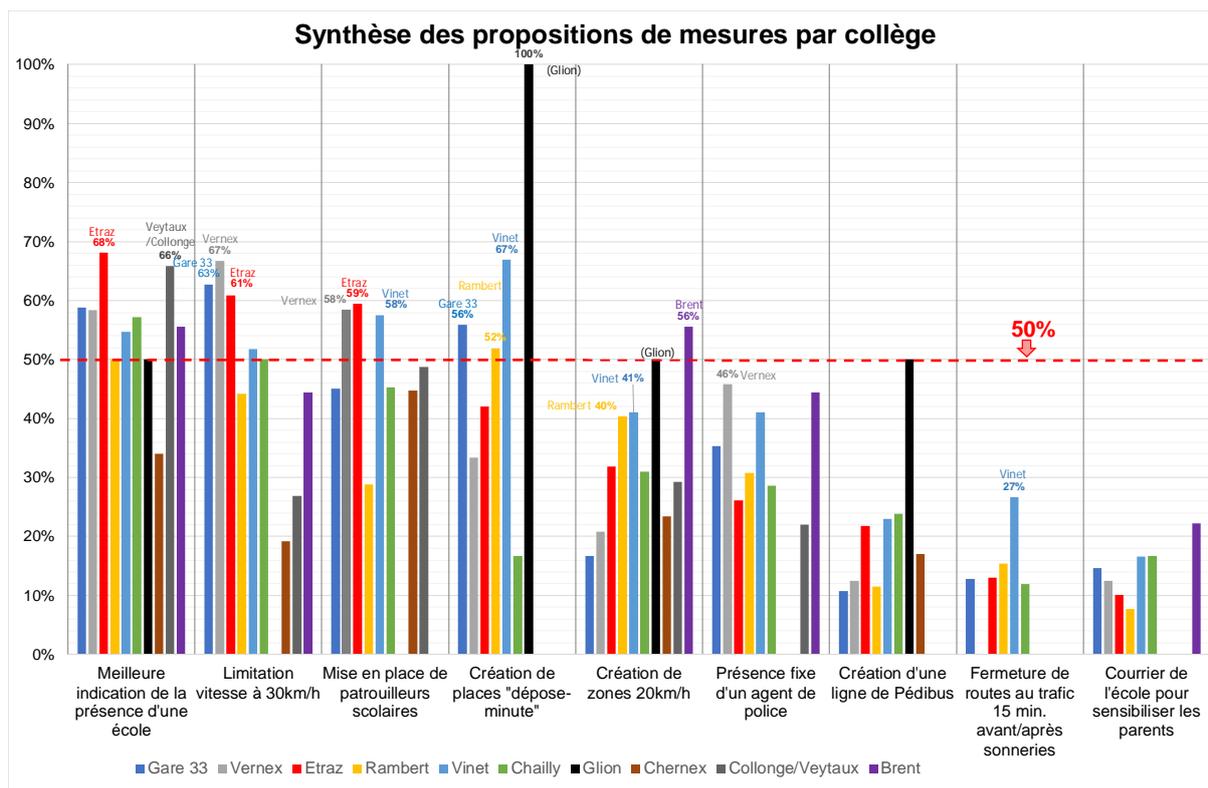


Deux collèges sont particulièrement problématiques selon la sensibilité des parents: **Etraz** et **Vernex**. A relever que ce sont des collèges avec des classes primaires.

La sécurité des plus petits collèges de villages ; Territet (Collonge), Veytaux, Chernex, Brent ou encore Chailly ainsi que Vinet/Clarens-Gare sont également perçus comme étant à améliorer pour plus de la moitié des avis spécifiques exprimés.

A l'inverse, au collège de Rambert, de Glion, voire même de la Gare 33 (Montreux-Est) le sentiment d'insécurité est moins préoccupant. Pour Rambert (en partie) et Gare 33, il s'agit de classes du degré secondaire.

Le dernier graphe ci-après synthétise les mesures proposées pour chacun des collèges ou groupe de collèges et met en évidence quelle(s) mesure(s) paraissent indispensable aux yeux des parents et lesquelles semblent moins pertinentes.



Ce graphique apporte les commentaires suivants :

- ✓ Une **meilleure indication de la présence d'une école** est la mesure la plus préconisées (en %) dans cette note et concerne le **collège d'Etraz**. Ceci avait été mis en évidence lors de la séance CET du 10 mars 2022 (cf. PV N° 2 – 2021 / 2026 et réponse de l'ASR en annexe au PV N° 5 – 2021 / 2026).

Entre l'envoi du questionnaire et la date du présent rapport, un îlot a été placé et augmente la sécurité sur ce passage piéton (photo ci-contre)



En revanche, les potelets métallique le long de la Rue d'Etraz ont été enlevés après l'envoi du questionnaire.

Les enfants empruntant la rue d'Etraz (trottoir côté Villeneuve) ne sont plus protégés du trafic.

C'est également la mesure qui arrive largement en tête pour **Collonge/Veytaux**.

- ✓ La limitation à **30 km/h** est particulièrement préconisée au centre de Montreux, le long de **l'Avenue de la Gare**, aux abords des collèges de Montreux-Est et de Vernex et aussi à **l'Av. des Alpes**, pour le collège d'Etraz.
- ✓ Aux collèges de **Vinet et Rambert**, les collèges se situent déjà en zone 30 km/h. C'est à ces endroits à un pourcentage de 40-41% que les parents souhaiteraient encore abaisser la vitesse pour créer une **zone 20 km/h**.
- ✓ A **Chailly**, où aucune limitation de vitesse n'existe, une moitié préconise un 30 km/h et un tiers 20 km/h (Ce qui ne veut pas forcément dire que 83% sont pour la limitation de vitesse, cela peut en effet être les mêmes personnes qui ont coché les deux cases). A Brent également, une part conséquente (38%) souhaiteraient une zone à 20 km/h.

- ✓ Les **patrouilleurs scolaires** sont suggérés par plus de la moitié des parents pour les collèges de Vernex, Etraz et Vinet.
- ✓ Concernant les **déposes-minute**, cette mesure est préconisée là où le trafic est le plus dense et où l'espace permettrait d'insérer un tel aménagement, soit à **Vinet, Gare 33 (Montreux-Est) et Rambert**.

À Vernex ou Etraz et dans les villages (sauf Glion), cette mesure est bien moins suggérée, sans doute parce que les gens constatent qu'il n'y avait pas de place pour ce genre d'aménagement ou alors parce qu'ils viennent moins en voiture ou que les enfants viennent tout seuls à pied.

- ✓ Il est à relever qu'à **Vinet**, une proportion plus élevée qu'ailleurs propose la mesure « inverse » à la dépose-minute, soit la fermeture des routes.

Ce constat atteste d'une « bataille de chaussée » qui existe sans doute entre les parents amenant les enfants en voiture (parents-taxi) et les parents qui souhaitent au contraire l'absence totale de voitures aux abords de ce collège.

5. Conclusions

La présente note relaie avec suffisamment de représentativité le retour des 971 questionnaires remplis par les parents en 2022 concernant la sécurité routière aux abords des écoles.

De manière générale, il est constaté que la sécurité n'est de loin pas toujours jugée comme satisfaisante. Des problématiques différentes par collège sont identifiées et des mesures particulières également différentes sont recommandées de cas en cas.

En plus des mesures parfois largement plébiscitées, les indications écrites ont permis de mettre en évidence quelques points noirs où des améliorations apparaissent comme nécessaires selon le ressenti des parents.

Le quart parents est satisfait du retour des questionnaires et encourage les instances en charge de la sécurité aux abords des écoles de prendre les mesures préconisées dans la présente note.

Il est prévu que la présente note soit transmise à l'ASR préalablement à la séance du CET du 22 juin 2023, pour laquelle l'ASR sera présente précisément pour discuter de ces problèmes de sécurité routière aux abords des écoles.

Il est également envisagé que les principaux résultats de ce questionnaire soit présenté à la séance des parents du 28 septembre 2023.

6. Annexe

Annexe : Questionnaire envoyé aux parents

Pour le quart parents :

Myriam Altieri
Regina Andrade
Coralie Monachon
Géralde Vuissoz
Albert Richard
Olivier Müller

Sondage concernant la sécurité routière aux alentours des écoles

Pensez-vous que des choses doivent être améliorées concernant la sécurité ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « oui », vos inquiétudes concernent quel(s) collège(s) ?

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| <input type="radio"/> Chailly | <input type="radio"/> Vernex | <input type="radio"/> Chernex |
| <input type="radio"/> Vinet | <input type="radio"/> Etraz | <input type="radio"/> Brent |
| <input type="radio"/> Clarens-Gare | <input type="radio"/> Gare 33 | <input type="radio"/> Glion |
| <input type="radio"/> Rambert | <input type="radio"/> Collonge | <input type="radio"/> Veytaux |

Quelles sont les tronçons dangereux selon vous (par exemple : nom des rues, description précise de l'endroit) ?

Pourriez-vous nous décrire précisément le(s) problème(s) ou risque(s) que vous percevez ?

Veillez cocher les propositions suivantes qui pourraient selon vous améliorer la situation ?

- Meilleures indications de la présence d'une école pour un ralentissement de tous les véhicules (par ex. panneaux lumineux clignotants et bruyants, marquage au sol, gendarmes couchés)
- Fermeture de certaines routes au trafic motorisé 15 minutes avant/après les sonneries d'école

- Limitation permanente de la vitesse à 30km/heure aux abords des collèges, en conservant les passages piétons
- Création de zones de rencontres permanentes aux abords des collèges, où la vitesse serait limitée à 20km/heure et les piétons seraient prioritaires
- Présence d'un patrouilleur scolaire (un élève du secondaire ou un parent) pour faire traverser les élèves à certains endroits
- Présence systématique et fixe d'un agent de police pour sensibiliser les « parents-taxis » au fait qu'il ne faut pas se parquer aux alentours des collèges
- Courrier des directions scolaires pour sensibiliser les « parents-taxis » et qui mentionne également les parkings publics à disposition dans les environs
- Places de « dépose-rapide/dépose-minute » permettant de s'arrêter très peu de temps en restant au volant de la voiture, le temps que l'enfant attache lui-même sa ceinture de sécurité (cela suppose d'arriver un peu après que l'enfant soit sorti de l'école)
- Création de lignes de Pédibus (un parent amène un groupe de plusieurs enfants à l'école et il y a des tournus organisés)
- Autres propositions :

Prénom :

Nom :

Signature :

Délai de réponse : à déterminer par la Commune et les Etablissements

Modalité de réponse : retourner ce document aux enseignant(e)s